

PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT DES PAYS DE LA LOIRE 2010-2013

FICHE ACTION N° 7

Intitulé de l'action : Identifier les zones de cumul d'exposition aux nuisances environnementales et agir pour diminuer l'impact sur les populations

Pilote : DREAL

Contexte et enjeux de l'action

Objectifs et description de l'action

Les altérations de l'environnement (air, bruit, pollutions des eaux, des sols...) ne sont pas homogènes sur le territoire national ou régional. Certaines populations sont plus exposées que d'autres à une dégradation de leur environnement et cumulent, à cette inégalité d'exposition, des inégalités liées à leur contexte socio-économique ainsi que des inégalités de sensibilité aux agents pathogènes du fait de leur état de santé (personnes asthmatiques, présentant une pathologie chronique, etc.). Le PNSE2 a fixé comme objectif fort, la réduction des inégalités environnementales. Il répond en cela à l'engagement 140 du Grenelle de l'environnement. Le PRSE2 décline cet axe au plan régional.

Cette action consiste à identifier, au plan régional, les zones géographiques susceptibles de présenter une surexposition des populations à des nuisances environnementales. Cette identification doit permettre d'en atténuer l'impact en ciblant plus précisément les actions des pouvoirs publics et en les rendant plus efficaces notamment vis à vis des personnes sensibles. Une méthodologie est en cours d'élaboration au plan national et sera déclinée en Pays de la Loire en 2011/2012.

Pour les secteurs identifiés, une analyse plus fine sera nécessaire. Elle s'appuiera sur le retour d'expérience d'une approche complémentaire, qui sera menée, à titre expérimental, par Nantes Métropole et/ou la Ville de Nantes sur certains quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

Opérations programmées

Opération	Acteurs	Indicateurs des résultats attendus			
		Etat initial en 2009	objectif	Etat d'avancement au	Code couleur*
<p><u>Opération 1</u> : identification des secteurs géographiques et des groupes de populations cumulant les expositions aux nuisances environnementales. Définition des actions de remédiation. Etude expérimentale sur un quartier de Nantes-Métropole.</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'une méthodologie permettant le recueil et l'exploitation croisée de données environnementales et de données de populations - Réflexions sur les actions d'amélioration possible (réduction des pollutions, des expositions, actions d'information des populations,...) 	<p>Pilote : Nantes Métropole ou Ville de Nantes</p> <p>Autres acteurs : organisme de recherche (IRSTV ?, CSTB ?,....), organismes collecteurs de données (Air Pays de la Loire, ORS, ...), DREAL, milieu associatif</p>		<p>Proposition d'une méthodologie de recueil et de croisement de données : 31/12/2010</p> <p>Rapport d'étude : 31/10/2011</p> <p>Définition d'un plan d'action : 2011</p>		

<p><u>Opération 2</u> : Identification et gestion des zones du territoire régional cumulant les expositions aux nuisances environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - déclinaison régionale d'une méthodologie nationale (Meeddm, Ineris) permettant d'identifier d'éventuelles zones géographiques cumulant des nuisances environnementales - Analyse plus approfondie des secteurs identifiés par une approche issue du retour d'expérience de l'étude Nantes-Métropole/Ville de Nantes - élaboration du plan d'actions permettant d'atténuer l'impact lié aux zones de cumul identifiées et suivi de ce plan 	<p>Pilote : DREAL</p> <p>Autres acteurs : INERIS, collectivités concernées</p>		2011-2013		
<p>* Opération : non commencée ■ ; en cours ■ ; terminée ■ ; supprimée ■</p>					
<p>Observations</p>					

projet